

M. Poppo

A de la poste

R A P P O R T

DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE & ÉCHEVINS

DE LA

VILLE DE HAL

SUR

l'Administration et la Situation

DES AFFAIRES COMMUNALES

en 1892-93



H A L

Imprimerie L. VANDEN BROECK-LEUNENS

22, RUE DE BRUXELLES, 22.

A Messieurs les Membres du Conseil communal de Hal.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter en conformité de l'art. 70 de la loi du 30 Mars 1836, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville pendant l'année 1892-1893.

Hal, le 14 Novembre 1893.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins.

L. DE BOECK.

H. HANSENS et Ed. DEWÉE.

PAR ORDONNANCE :
Le Secrétaire communal,
N. PATERNOT.

Conseil Communal.

Noms et Prénoms.	Fonctions.	Date de nomination.
MM. De Boeck Léopold	Bourgmestre	19 octobre 1890.
Hanssens Henri	Échevin	"
Dewée Edouard	"	"
Langhendries Gustave	Conseiller	"
Valckeniers Nicolas	"	"
Relecom Théophile	"	"
Hinssen Victor	"	"
Cuvelier Louis	"	16 octobre 1887.
Vankeerberghen François	"	"
Lennieau Louis	"	"

Sections du Conseil communal.

1^{re} SECTION. — Finances, comptabilité.

MM. De Boeck, L.
Cuvelier, L.
Hinssen, V.
Relecom, Th.
Vankcerberghen, F.

2^{me} SECTION. — Travaux publics.

MM. Hinssen, H.	
Lennieau, L.	
Langhendries, G.	
Relecom, Th.	
Valekeners, N.	

3^{me} SECTION. — Instruction publique.

MM. Hinssen, V.	
De Boeck, L.	
Dewé, Ed.	
Vanekerberghe, F.	

Par dérogation aux dispositions du Code électoral et en conformité de la loi du 14 Juillet 1893, la réunion ordinaire des électeurs qui devait avoir lieu le 15 Octobre, à l'effet de procéder au renouvellement par moitié des conseils communaux, est différée, sauf décision législative nouvelle, jusqu'au troisième Dimanche d'Octobre 1894. Comme corollaire, la durée des mandats des conseillers communaux et des échevins appartenant à la série sortant le 31 Décembre 1893, a été prolongée d'un an.

M^r Vanlier, conseiller communal, a donné sa démission.

Cette démission a été acceptée par le conseil communal dans sa séance du 24 Mars 1893.

Le conseil s'est réuni 18 fois.

Le Bourgmestre et l'Echevin des travaux publics se rendent tous les jours à l'Hôtel de ville, de 11 heures à midi, pour la prompte expédition des affaires et la réception du public.

Le Collège y tient ses séances trois fois la semaine.

L'Officier de l'Etat Civil procède aux mariages les Mercredi et Samedi de chaque semaine, de dix heures à midi.

Le Collège a autorisé les travaux ci-après :

Pratiquer une baie de porte	2
Construction d'un magasin	1
id. de maisons	25
Mise d'enseigne	3
Construction d'aqueducs	2
Plantation d'arbres	3
Placement de vitrines	9
Construction d'une grange	1
id. d'embranchements d'égout	8
Briquetteries	2
Déblai de terrain	1
Plantation de haie	1
Agrandissement de maison	3
Trottoir (placement)	6
Portes id.	3
Fenêtre id.	1
Renouvellement de pignon	1
Changement de façade	2
Fournils et porchevries	6

Creusement de puits	1
Placement de tableau-réclame	1
Clôture en piquets	1
Placement de tente	1
Établissement d'usine de nourriture pour bestiaux	1
Machine à vapeur	4
Transformation de fenêtre en porte	3
id. de fenêtres en vitrines	2
Exhaussement d'étage	1

Le roulement établi à l'Hôtel-de-Ville a désigné M^r le Docteur Walravens pour constater les décès à domicile pendant l'exercice 1893.

Ce praticien est entré en fonctions le 1^{er} Février 1893.

La population au 31 Décembre 1892 était de 10.569 habitants

Milice et Garde Civique.

110 jeunes gens ont été inscrits pour prendre part au tirage au sort en 1893.

Le contingent à fournir est de 24 hommes.

Le numéro 76 est jusqu'ici le dernier appelé.

Etat intellectuel des miliciens de la ville de Hal en 1893.

Illettrés, 48. Sachant lire et écrire, 86. Instruction supérieure à ces degrés, 6.

Garde civique.

Le nombre de gardes inscrits est de 654.

Listes électorales.

Les listes arrêtées le 3 Septembre 1892, et modifiées par des arrêts de la Cour d'Appel de Bruxelles datés des 13, 16 Février, 13, 14, 16 et 31 Mars 1893 comprennent 269 électeurs aux chambres, 774 électeurs à la province et 960 électeurs à la commune.

Une loi en date du 14 Juillet 1893, a dispensé les administrations communales de faire en 1893, la révision des listes électorales à l'époque habituelle, c'est à dire du 1^{er} au 15 Août, et stipule qu'une loi ultérieure fixera la date à laquelle la révision devra avoir lieu.

En vertu des modifications que les chambres législatives ont apportées à l'article 47 de la constitution, les membres de la chambre des représentants seront dorénavant élus directement dans les conditions ci-après :

Un vote est attribué aux citoyens, âgés de 25 ans accomplis domiciliés depuis un an au moins dans la même commune et qui ne se trouvent pas dans l'un des cas d'exclusion prévus par la loi.

Un vote supplémentaire est attribué à raison de chacune des conditions suivantes :

1^o Être âgé de 35 ans accomplis, être marié, ou veuf ayant descendance légitime et payer à l'Etat au moins 5 francs d'impôt du chef de la contribution personnelle sur les habitations ou bâtiments occupés, à moins qu'on en soit exempté à raison de sa profession.

2^e. Être âgé de 25 ans accomplis et être propriétaire soit d'immeubles d'une valeur d'au moins 2,000 francs, à établir sur la base du revenu industriel ou d'un revenu cadastral en rapport avec cette valeur, soit d'une inscription au grand livre de la dette publique ou d'un carnet de rente belge à la caisse d'épargne d'au moins 100 francs de rente.

Les inscriptions au carnet doivent appartenir au titulaire depuis deux ans au moins. — La propriété de la femme est comptée au mari, celle des enfants mineurs au père.

Deux votes supplémentaires sont attribués aux citoyens âgés de 25 ans accomplis et se trouvant dans l'un des cas suivants :

A. Être porteur d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'un certificat homologué de fréquentation d'un cours complet d'enseignement moyen de degré supérieur, sans distinction entre les établissements publics et privés.

B. Remplir ou avoir rempli une fonction publique, occuper ou avoir occupé une position, exercer ou avoir exercé une profession privée qui impliquent la présomption que le titulaire possède au moins les connaissances de l'enseignement moyen du degré supérieur. La loi détermine les fonctions, positions et professions ainsi que, le cas échéant, le temps pendant lequel elles auront dû être occupées ou exercées.

Nul ne peut cumuler plus de trois votes.

Sénat.

Aucun habitant de Hal n'est éligible au Sénat.

Les élections sénatoriales auront lieu désormais d'après les nouvelles dispositions constitutionnelles.

Jury.

La ville compte 26 habitants réunissant les conditions requises pour siéger comme juré à la Cour d'Assises.

Tribunaux de commerce.

45 industriels et commerçants figurent sur la liste des contribuables ayant droit de vote pour l'élection des membres du tribunal de commerce.

Police.

Liste des Procès-verbaux correctionnels,

rédigés par le commissaire de police Goorix, du 1^{er} Novembre 1892 au 10 Octobre 1893.

Blessures par imprudence	5
Bris de clôtures	4
Calomnies	5
Coups et blessures	40
Délit de chasse	1
Devoirs remplis pour le parquet	104
Falsification de denrées alimentaires	1
Incendies et commencements d'incendies	4
Ivresse récidive	1

A reporter 165

Report	165
Maraudage qualifié	1
Menaces de mort	3
Mendicité en réunion	1
Outrages aux mœurs	2
Outrages et résistance à la police	6
Port d'armes prohibées	2
Suicides	3
Tentatives de vol	3
Vol à la tire	4
Vols qualifiés	27
Vols simples	24

Total 238

Procès-verbaux d'arrestations en vertu d'ordonnances de capture	31
Contraventions diverses	49
Ivresse publique	12
Jeux de hasard	6
Vagabondage	2

Total 100

Actes de courage et de dévouement	8
Lettres, correspondances, affaires judiciaires et administratives	516

La création d'une caisse spéciale au commissariat en faveur du personnel de la police a amélioré sensiblement la position de celui-ci. Le produit des ordonnances de capture est versé intégralement dans la caisse à ce destinée et partagé annuellement entre le commissaire et les agents de police.

Pompiers.

Le Conseil communal, lors de la formation du budget 1893, a voté un subside de cinq cents francs, en prévision de l'organisation d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires.

Acte de courage et de dévouement.

En séance du Conseil communal, en date du 22 Septembre 1893, il a été remis au Sieur J.-B. Van Stalle, le diplôme et la médaille de 3^e classe, lui accordée par arrêté royal.

Éclairage public.

Le nombre des réverbères est actuellement de 108.

Vu le grand nombre de nouvelles constructions, le nombre de réverbères devra nécessairement être augmenté sous peu.

Cimetière.

Le dossier concernant l'érection d'un nouveau cimetière a été transmis, pour approbation, à l'Autorité supérieure le 31 Août 1893.

Un arrêté royal du 16 Octobre 1893, autorise le Conseil communal à acquérir, au besoin, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, les terrains nécessaires à l'exécution du plan.

En présence de cet arrêté royal notre Collège fera commencer les travaux dans un bref délai.

POPULATION. — ÉTAT CIVIL.

POPULATION DE LA VILLE AU 31 DÉCEMBRE 1892.

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL PENDANT L'ANNÉE 1863

Instruction publique.

Comme par le passé, le service de l'enseignement public est l'objet de la constante sollicitude de l'Administration communale.

Enseignement primaire.

PERSONNEL. — Mr Dedobbeleer a été nommé sous-instituteur à l'école n° 4 à Breedhout. — Mr Barla a été nommé instituteur en chef à l'école n° 3, à Esschenbeek, en remplacement de Mr Hamsoet, décédé. — Mr Vandendungen a été nommé sous-instituteur à la même école.

ÉCOLE N° 1. GARÇONS.

(Rapport de M^r Cantillon, Instituteur en chef.)

Cette école a été fréquentée pendant l'année scolaire 1892-1893 par 366 élèves divisés en 6 classes :

1 ^e classe,	42 élèves	4 ^e classe,	56 élèves
2 ^e id.	46 id.	5 ^e id.	68 id.
2 ^e id.	52 id.	6 ^e id.	102 id.

La moyenne de la fréquentation s'est élevée à 318 élèves.

CONCOURS GÉNÉRAL DE 1893.

N ^o s	NOMS DES ÉLÈVES	Maxim. 200 p.	L'angue française 30 points.	RÉCOMPENSES
1	Hiequet, Léopold	185.9	28	PR. D'HON. CENT. DE CAP. ET DE L. PR.
2	Vanisterbeek, Jean	184	27	1 ^e Prix id. id.
3	Couturiaux, Joseph	182.9	27	id. id. id.
4	Lefranc, Maximilien	173.7	25	id. id. id.
5	Fauconnier, Joseph	171.9	24	id. id. id.
6	Backers, Henri	170	25	id. id. id.
7	Vandenbranden, Léon	167.6	16	id. id. id.
8	Thiebaut, Théophile	166.4	15	id. id. id.
9	Martel, Charles	163.1	20	id. id. id.
10	Débast, Alexandre	162.5	18	id. id. id.
11	Sermon, Jean	160.6	23	2 ^e Prix id. id. id.
12	Van Cutsem, Joseph	159.6	24	id. id. id.
13	Hardie, Joseph	157.3	25	id. id. id.
14	Vanrijckenberg, Henri	155.3	16	id. id. id.
15	Vermoesoen, Emile	154.9	26	id. id. id. id.
16	Brancart, Georges	154.6	26	id. id. id. id.
17	Govaert, Ferdinand	152.5	24	id. id. id. id.
18	Leemans, Albert	152.1	23	id. id. id. id.
19	Detobel, Emile	150.9	14	id. id. id. id.
20	Jamart, Charles	149.8	16	id. id. id. id.
21	Debast, Victor	149.7	25	id. id. id. id.
22	Vanisterbeek, Emile	148.4	25	id. id. id. id.

23	Ghysels, Francois	147.	21	2 ^e pr. cert. de capacité.
24	Deromagnoli, Guil.	146.4	14	id. id.
25	Rooselaar, Alphonse	145.5	20	id. id.
26	Couturiaux, Jean	143.9	19	id. id.
27	Detobel, Jean	142.9	18	id. id.
28	Leroy, Constant	135.5	23	3 ^e prix id. et de l. fr.
29	Vandenbourre, Rod.	132.9	26	id. id. id.
30	Tordeurs, Joseph	131.9	16	id. id.
31	Clement, Francois	125.1	14	id. id.
32	Lehouwe, Gustave	123.5	12	id. id.
33	Degreef, Henri	120.5	14	id. id.
34	Dedobbeleer, Gustave	120.1	10	id. id.
35	Vannuyzenwinkel Ch.	115.7	26	id. id. id.

TOUS les élèves présentés au concours obtiennent une distinction, soit plus de 11 p. c. de la moyenne de la population.

35 certificats de capacité, 18 certificats de langue française, 41 premiers prix dont un prix d'honneur, 16 seconds prix et 8 troisièmes prix; total 88 nominations.

N.-B. Pour un prix d'honneur il faut aux élèves des écoles urbaines 185 points sur 200 et pour les écoles rurales 200 points sur 220; si la même proportion existait pour les écoles des villes, comme pour les écoles rurales, c'est à dire 181 9/11 points pour un prix d'honneur, les trois premiers élèves auraient un prix d'honneur.

CONCOURS DE RELIGION DE 1893.

N ^o s	NOMS DES ÉLÈVES.	Maxim. 100 p.	RÉCOMPENSES.
1	Backers, Henri	89	Accessit
2	Couturiaux, Joseph	87	id.
	Hicquet, Léopold	87	id.
4	Debast, Alexandre	80.5	id.
6	Rooselaar, Alphonse	80.5	id.
7	Fauconnier, Joseph	78	Mention honorable
	Vanisterbeek, Jean	76.5	id.
9	Brancaert, Georges	76	id.
10	Deromagnoli, Joseph	73.5	id.
	Tordeurs, Joseph	73.5	id.
12	Martel, Charles	72.5	id.
13	Ghysels, Francois	72	id.
14	Vanhykenberg, Henri	70.5	id.
15	Couturiaux, Jean	70	id.
	Debast, Victor	70	id.
17	Jamart, Charles	69	Mention
18	Hardie, Joseph	67.5	id.
19	Detobel, Jean	65.5	id.
20	Govaert, Ferdinand	64	id.
21	Lefranc, Maximilien	62	id.
22	Vandenbranden, Léon	61.5	id.
23	Thiébaut, Théophile	60	id.

Caisse d'Epargne.

53 élèves de l'école n° 1 possèdent un livret de la succursale de la caisse générale d'épargne et de retraite établie à Hal. Ils ont épargné depuis le 1 octobre 1892 jusqu'au mois d'aout 1893 une somme de frs. 973.46.

École d'Adultes.

Pendant l'année scolaire, 430 élèves se sont fait inscrire pour suivre le cours d'adultes, dont 66 pour le cours supérieur et 64 pour le cours inférieur.

CONCOURS. — Neuf élèves de la première division du cours supérieur ont obtenu au concours général les récompenses suivantes :

N ^o s	NOMS DES ÉLÈVES.	Maxim. 450 p.	Langue française 15 p	RÉCOMPENSES
1	Rooselaar, Edouard	140	14	Prix d'honneur. Livre de 50 francs. Certificat de capacité.
	Blero, Louis	140	13	id. de langue française. Prix d'honneur. Livre de 50 francs. Certificat de capacité.
3	Vandenheuvel, Joseph	123.5	12	1 ^{er} Prix. Certificat de capacité. id. de langue française.
4	Sencie, Emmanuel	116.2	7.5	2 ^e Prix. Certificat de capacité.
5	Kempeneer, Léopold	116.1	7.5	2 ^e Prix. Certificat de capacité.
6	Defrijn, Jean-Baptiste	107.	7.5	2 ^e Prix. Certificat de capacité.
7	Borremans, Philippe	105.5	14.5	2 ^e Prix. Certificat de capacité. id. de langue française.
8	Coene, Antoine	104.4		3 ^e Prix. Certificat de capacité.
9	Pierreux, Victor	100.8		3 ^e Prix. Certificat de capacité.

Bibliothèque publique.

En 1892, notre bibliothèque populaire a été ouverte au public 401 fois. 2.637 volumes ont été donnés en lecture. A la fin de l'exercice 1892, 2632 volumes garnissaient notre bibliothèque, dont 4337 en français et 1295 en flamand. Dans le courant de l'année, nous avons reçu 36 volumes du Gouvernement.

ÉCOLE COMMUNALE N^o 2. FILLES.

Population : La population était pendant l'année scolaire de 378 élèves, répartis comme suit :

1 ^e classe.	30 élèves	4 ^e classe,	78 élèves
2 ^e id.	36 id.	5 ^e id.	72 id.
3 ^e id.	54 id.	6 ^e id.	108 id.

Caisse d'Epargne : 60 élèves possèdent un livret de la succursale de la caisse d'épargne. — La somme épargnée pendant l'année scolaire s'élève à 2.790 francs.

ÉCOLE N° 3. — ESSCHENBEEK — GARÇONS.
(Rapport de M^r Barry, instituteur en chef.)

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville de Hal,
MESSIEURS,

En exécution de l'article 20 du règlement des écoles primaires communales, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation de l'école communale n° 3 des garçons d'Esschenbeek pendant l'année écoulée. L'école était fréquentée au 31 Décembre 1892 par un total de 191 élèves répartis comme suit :

1 ^e classe,	40 élèves
2 ^e id.	59 id.
3 ^e id.	92 id.

Immédiatement après la première communion, 13 élèves ont quitté l'école. L'admission des élèves n'ayant lieu qu'une fois par an, au 1 Juin, nous avons eu 27 inscriptions nouvelles.

CONCOURS. Le résultat obtenu au concours général en 1893 est des plus brillants. Neuf élèves y ont pris part et ont remporté 9 distinctions : 1 prix d'honneur, 5 premiers prix, 1 deuxième et 2 troisièmes.

Au concours de religion, ces mêmes élèves ont obtenu 4 mentions honorables et 1 mention.

Les tableaux suivants vous indiqueront les noms des lauréats, le nombre des points et les récompenses obtenues par chacun d'eux.

CONCOURS GÉNÉRAL DE 1893.

N ^o s	NOMS ET PRÉNOMS	Maxim. 220 p.	RÉSULTATS
1	Sitou, Alphonse	201,3	Prix d'honneur
2	Defryns, Pierre	197,5	1 ^e Prix
3	Vandenbosch, Jules	192,2	id.
4	Demol, Alphonse	183,3	id.
5	Defryns, Ferdinand	175,5	id.
6	Deraemaeker, Fr.	172,8	id.
7	Neyssens, Philippe	153,1	2 ^d Prix
8	Hanssens, François	145,4	3 ^e Prix
9	Lories, Victor	130,4	id.

CONCOURS DE RELIGION.

Max. 100 p.			
1	Sitou, Alphonse	78	Mention honorable
2	Vandenbosch, Jules	76	id.
3	Defryns, Ferdinand	73	id.
4	Defryns, Pierre	71	id.
5	Neyssens, Philippe	60	Mention

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma plus haute considération,

L'*Instituteur en chef*,

(Signé:) Jos. BARRY.

Esschenbeek, le 8 Octobre 1893.

ÉCOLE D'ADULTES.

Dans sa séance du 22 Septembre dernier, le conseil communal, en votant, à l'unanimité, la création d'une école d'adultes au hameau d'Esschenbeek, a donné une nouvelle preuve de toute sa sympathie pour la question si importante de l'instruction publique.

ÉCOLE ADOPTÉE.

La population de cette école de filles est de 185 élèves indigentes âgées de plus de 6 ans.

ÉCOLE N° 4. — BREEDHOUT.

L'école a été fréquentée par 84 garçons et 48 filles, dont 4 filles payantes. Cinq garçons et 2 filles, ayant fréquenté l'école l'année scolaire précédente ne se sont plus représentés cette année-ci. Trois de ces élèves avaient fait un cours complet d'études.

La population de l'école était :

au 31 Décembre de 69 garçons et 43 filles, total : 112 élèves, au 16 Août (veille des vacances) 64 garçons et 43 filles, total : 107 élèves.

A cette dernière date les élèves étaient repartis comme suit :

1. Classe de l'instituteur : a. Division supérieure, 14 garçons, 10 filles.

b. Division moyenne, 20 garçons, 12 filles.

2. Classe du sous-instituteur : Division inférieure, 30 garçons, 21 filles.

Deux élèves ont pris part au concours de religion. Deux élèves étaient également désignés pour prendre part au concours de sciences; un seul s'y est présenté. De Pauw, François, qui, avec 153,6 points sur 220 et 20 points sur 30 pour la langue accessoire, a remporté un 2^e prix et une mention honorable pour la langue accessoire.

Les travaux manuels ont été enseignés aux filles pendant 80 demi-jours.

Ainsi fait à Hal, le 26 Août 1893.

L'*Instituteur en chef*,

(Signé:) J. DE PAUW.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

COMPTABILITÉ

COMPTE DE 1892

Écoles primaires

Recettes	frs. 31.390,43
Dépenses	frs. 29.765,48

Excédent frs. 1.624,95

École gardienne

Recettes	frs. 2.550,00
Dépenses	frs. 2.305,25

Excédent frs. 154,75

— 12 —

École d'adultes

Recettes	frs. 610,00
Dépenses	frs. 606,79
Excédent frs. 3,21	

Ecole de Dessin

Elle est divisée en 3 classes et a été fréquentée par 89 élèves repartis de la manière suivante :

1^o Architecture, professeur, M. Van Meerbeek, 21 élèves,
dont : 6 menuisiers, 5 écoliers, 2 zingueurs, 1 industriel, 1 dessinateur,
1 plafonneur, 1 ajusteur, 1 poelier, 1 sellier, 1 tailleur et 1 cordonnier.

2^o Dessin d'après plâtre, professeur, M. Van Drooghenbroeck, 15 élèves,
dont : 7 écoliers, 4 peintres, 1 menuisier, 2 imprimeurs et 1 tailleur.

3^o Dessin linéaire, professeur, M. Everaert, 53 élèves,
dont : 29 écoliers, 8 forgerons, 4 chaudronniers, 3 menuisiers, 2 jardiniers,
1 sellier, 1 tailleur, 1 porcelainer, 1 vannier, 1 cordonnier, 1 plafonneur et
1 tourneur.

Deux chefs d'industrie, Messieurs Degreef et Relecom, méritent la gratitude du bureau administratif. Ils subordonnent à la fréquentation régulière des cours, l'admission de leurs apprentis.

Il est à espérer que les autres industriels de la ville suivront ce bon exemple.

L'exposition du travail des élèves a été remarquable.

Le Jury a décerné une médaille en argent aux élèves : Pierreux, Victor et Vandenh Broeck, Edmond.

COMPTABILITÉ

Compte de 1892.

Recettes	frs. 3.854,12
Dépenses	frs. 3.854,12
"	

École Moyenne de l'État.

POPULATION

Elèves présents : Section moyenne	152
Section préparatoire	181
Total	333

Elèves inscrits 339

A la même date 1892, il y avait 296 élèves inscrits, soit une augmentation de plus de 40 élèves. Ce qui nous placera certainement au 2^d rang des écoles moyennes du pays.

PERSONNEL. A la demande du Bureau administratif, le Gouvernement a nommé comme professeur de religion à notre école moyenne, Monsieur l'Abbé Wouters, vicaire en cette ville.

— 13 —

COMPTABILITE

Compte de 1892.

Recettes	frs. 39.030,40
Dépenses	frs. 36.742,08
Excédent frs. 2.288,32	

Pensionnat

La population actuelle de notre pensionnat est de 62 élèves. L'an dernier, à pareille date, elle était de 48 élèves. Une amélioration assez sensible s'est donc manifestée.

En 1893, M. Michel a versé à la caisse communale :

Le 1^{er} trimestre 400 f., le 2^e trimestre 425 f., le 3^e trimestre 425 f. et le 4^e trimestre 540, 42 frs.

Notre internat nous ayant donc rapporté près de 1800 frs., nous prions instantanément nos concitoyens d'unir leurs efforts au nôtre, pour que cet établissement, source de revenus pour tous, devienne toujours de plus en plus prospère.

Succursale de la Caisse d'épargne à Hal.

Mouvement des opérations pendant l'année 1892 :

Nombre de livrets existants au 31 Décembre 1891	451
id. délivrés en 1892	60
id. soldés en 1892	72
id. existants au 31 Décembre 1892	439

Soldes des comptes au 31 Décembre 1892 y compris les intérêts capitalisés frs. 59.171,82.

Versements effectués en 1892. Nombre: 1844, soit une somme de frs. 11.570,28.

Remboursements effectués en 1892. Nombre: 240, soit une somme de frs. 12.509,72.

Soldes des comptes au 31 Décembre 1892, y compris les intérêts capitalisés: frs. 59.865,75.

BIENFAISANCE.

Comptabilité 1892.

Bureau de Bienfaisance.

Recettes	frs. 31.981,82
Dépenses	frs. 34.571,02
Déficit frs. 2.589,20	

Hospices.

Comptabilité 1892.

Hôpital

Recettes	frs. 17.080,63
Dépenses	frs. 16.328,46
Excédent frs. 752,17	

Orphelinat	
Recettes	frs. 9.788,38
Dépenses	frs. 9.769,42
Excédent frs. 18,96	
Refuge des Vieillards	
<i>Compte de 1892.</i>	
Recettes	frs. 4.612,78
Dépenses	frs. 5.337,77
Déficit : frs. 724,99	

COMMISSION SANITAIRE LOCALE. RAPPORT

L'état sanitaire de la ville et de ses hameaux est satisfaisant. Quelques cas de fièvre typhoïde rarement suivis de décès, ont été signalés. Aucun état endémique n'existe. La coqueluche, elle-même, si fréquente à cette époque de l'année, n'a pas fait son apparition.

La commission médicale dans sa séance du 27 Octobre, a émis différents vœux.

Elle demande l'amélioration des eaux potables et la surveillance sévère des eaux publiques servant à l'alimentation.

Comme conséquence elle émet le vœu de voir faire des études aux fins de savoir s'il ne serait pas possible de doter la ville d'une bonne distribution d'eau,

La commission réclame aussi instamment l'installation de bains publics, à l'exemple d'autres villes qui ont organisé économiquement de semblables installations dans de bonnes conditions.

Les habitations insalubres seront signalées incessamment à l'Administration communale. Des mesures sévères devront être prises pour faire fermer ces habitations, si les propriétaires intéressés n'effectuent pas les travaux qui seront reconnus indispensables. La Commission compte bien que la nagès devraient être construits en différents endroits de la ville, notamment autour de l'église, et la commission souligne à ce sujet, la nécessité d'opérer des lavages continuels et automatiques.

Les établissements industriels devront être surveillés au point de vue des émanations malsaines qui pourraient s'y dégager.

Le Secrétaire adjoint, Dr VANKEERBERGHEN.
GOFFINET.

Société de Secours mutuels "LA PRÉVOYANGE,".

Reconnue par arrêté royal du 24 Mai 1892.

Au 31 Décembre 1892, la société était composée de 78 membres effectifs et de 56 membres honoraires.

Dans le courant de l'année 1892, il a été payé 63 frs. pour indemnités de chômage pour cause de maladie, 54,50 frs. pour soins médicaux et 47,58 frs. pour secours pharmaceutiques. A la clôture de l'exercice, la caisse principale possédait la somme de 131,18 frs. et la caisse de réserve 1262,24 frs.

FABRIQUES D'ÉGLISES.

Eglise St-Martin à Hal.

COMPTABILITÉ

Comptes de 1892.

Recettes	frs. 50.970,00
Dépenses	frs. 50.915,06
Excédent frs. 54,94	

Eglise du hameau d'Esschenbeek

Comptes de 1892.

Recettes	frs. 5.071,42
Dépenses	frs. 4.891,39
Excédent frs. 180,03	

ABATTOIR.

En 1892, il a été abattu 768 gros bétail	frs. 2304,00
320 génisses	480,00
838 porcs	628,50
321 id. (à domicile)	240,75
2.174 veaux	1630,50
147 moutons	73,50
141 agneaux	35,25
6 tickets d'estampillage	4,50
Francs 5.397,00	

Marchés.

En vue de maintenir la prospérité des marchés et particulièrement celle du marché au beurre, le Conseil communal dans sa séance du 14 Juillet de 1893, a voté une somme de 2300 francs pour être répartis en 4 catégories de primes aux fermiers qui par le nombre de leurs bulletins prouvent avoir fréquenté régulièrement les marchés.

Chemins de fer vicinaux.

Dans sa séance du 24 Mars 1893, le Conseil a été saisi d'une demande concernant la création d'un chemin de fer vicinal partant d'Assche et aboutissant à Hal. A l'unanimité il a émis un avis favorable à cette demande et a décidé, en outre, d'intervenir dans les frais qui seront occasionnés pour la mise à l'étude d'un avant-projet.

Une commission a été instituée au Gouvernement provincial pour la mise à l'étude du dit projet.

En séance du 20 Avril 1893, le Conseil a émis un avis favorable à une pétition tendant à obtenir l'établissement d'un chemin de fer vicinal de Hal à Ninove.

Depuis lors, le Collège a été saisi d'une pétition signée également par un grand nombre de négociants et de cultivateurs demandant à ce qu'il ne soit pas donné suite à ce projet.

TRAVAUX PUBLICS.

Travaux exécutés ou en voie d'exécution.

Place des Lions et Remparts de l'Handbooghof. Pavage	1631.00
Rues de l'École, du Gazomètre et de Buysinghen. Construct. d'égouts	3326.50
Rue Volpe.	id. id.
Vastenavondstraat et Kwadebrugge. Pavage	1075.00
Pepans. Chemin partant de la ferme Delmé au puits du Vlasmarkt. Pavage	1655.50
Construction d'un mur en peré au pied du talus du chemin conduisant vers Monmaert	478.00
Dépavage et repavage des deux côtés de la Grand'Place, de la rue de Paris et d'une partie du Postweg	80.00
Placement de deux bouches d'eau et conduit de raccordement à l'égout	3570.00
Dépavage, repavage et remblai au Postweg	126.00
Raccordement de la rue de Paris avec la route de Hal à Bruxelles et celle de Hal à Ninove	582.00
Puits et placement d'une pompe publique. Place des Lions	861.00
Bâtiment des pompes, rue du Château. Renouvellement de la toiture et placement de steurnbet	380.00
Chemin n° 7, de Hal au Pannebrugge. Reléve en pavés neufs et réemploi : Somme prévue par la province 702 frs ; part de la ville 293.00	623.75
Rue de Lembeq et Place des Lions. Placement de 3 bouches d'eau avec conduits de raccordement à l'égout	204.00
Rue Ste Catherine. Placement de 2 bouches d'eau, avec conduits de raccordement à l'égout	164.00
Rue de Bruxelles. Reconstruction d'une partie de l'égout	333.00
Entretien des chemins non pavés. Terrassements	145.00
Réparations aux ouvrages d'art	781.00
Ecole, Place des Lions. Travaux supplémentaires	2270.00
Mobilier des classes	1383.60
Curage de la Senne et du Groubbegraft	part de la ville, 1/3
	3653.00
	676.00

A reporter : 18.472.75

	Report frs.	18.472.75
Ferme des boues. Achat d'un tombereau neuf et d'une caisse de tombereau avec ferrure	410.00	
Abattoir : Diverses réparations	199.50	247.00
45 m ² 05 de plafonnage sur lattes	47.50	
Badigeonnage et goudron	1123 m ² 05	16.60
École moyenne : Divers travaux	1892.00	1960.12
Badigeonnage et goudron	68.12 (3.680 m ² 15)	
		51.50
École g ardienne : réparations	345.20	
École du Meiboom : id. badigeonnage	49.66	394.86
Id. 3001 m ² 60 goudron		
École, Place des Lions : réparations	15.70	
Id. 1287 m ² 95 badigeonnage	25.87	41.57
Id. 1136 m ² 66 goudron		
École d'Esschenbeek : réparations	76.00	
Id. 420 m ² 32 badigeonnage	19.87	95.87
École de Breedhout : réparations	78.00	
Id. 420 m ² 32 badigeonnage	7.84	85.84
Maisons de la ville à Esschenbeek : réparations		
Hôtel-de-ville, corps de garde et poids public : réparations	127.00	
Hôtel-de-ville, corps de garde et poids public : badigeonnage	6.84	133.84
Id. id. 498 m ² 89 goudron		
Réparations à la maison de la ville sise à l'angle de la rue Neuve et de la rue Volpe	115.00	
Réparations au magasin de la ville	39.00	
Entretien des pompes publiques et des puis	173.00	
Id. des chemins et rues pavés, pavage en ville	800.00	
Achat de tuyaux en toile pour les pompes à incendie, raccords en cuivre et 3 grandes échelles	216.00	
Placement d'un urinoir contre l'église St-Martin	600.00	
Plantation d'arbres et de haies sur des propriétés de la ville	306.00	
Construction d'une passerelle sur le Zuen, à la limite de Hal et d'Audenaeken	220.00	
		Total francs 24.459,04



COMpte DE LA VILLE DE HAL POUR 1892.

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

Prélèvement opéré sur le service ordinaire pour faire la balance du service extraordinaire	6615,54
Produits de la vente de médailles pour chiens et affiches	25,45
Id. du remboursement de frais de chauffage. Justice de paix et greffe	102,00
Intérêt de fonds déposés à la Caisse générale d'épargne et de retraite. École moyenne	32
Subsidié pour travaux de recensement de la population	525,69
Agrandissement de l'école des filles. Subsidié de l'État	4095,00
Id. id. id. de la Province	4008,00
Subsidié supplémentaire. Service de l'enseignement primaire	700,00
Produits de concessions au cimetière	150,00
Produits de la vente d'arbres	6293,00
Id. de la mitoyenneté d'un mur. École Meiboom	187,49
Id. du loyer d'un terrain communal. Stoffels à Esschenbeek	5,00
Indemnité pour emploi des pompes à incendie	40,00
Total des recettes extraordinaires	22837,19

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Excédent des dépenses extraordinaires de 1890 sur les recettes de même nature	3219,94
Travaux d'agrandissement exécutés à l'école de filles n° 2	12733,19
Travaux de restauration à l'église St-Martin	2500,00
Comité de patronage. Subsidié communal	43,00
Appropriation d'un local pour la morgue	667,00
Acquisition d'une civière et d'un drap mortuaire	326,42
Plantation sur les biens communaux	600,00
Transcriptions dans les reg. de population du recensement 1891	1248,00
Remboursement aux Sœurs de l'Union. Capital et intérêts	250,92
Intérêts pour avance de fonds provenant de la vente d'arbres	
Total des dépenses extraordinaires	21588,47
Total des recettes	22837,19
Excédent des recettes extraordinaires	1248,72

RECETTES ORDINAIRES.

Loyer de propriétés bâties, échéance 1891	1164,35
Fermages de biens ruraux, id.	2052,00
Location de chasse et de pêche, id.	50,00
Ventes d'herbes, récolte de 1892	23,00
Produit des rentes, id.	18,59
Intérêts au 31 Décembre 1892, des fonds convertis en rentes sur l'État	24,50
Intérêts, au 31 Décembre 1892, des actions de la Société du Crédit communal	750,00
Part approximative dans le fonds communal de 1892	51539,46
Part dans le fonds spécial créé par la loi du 19 Août 1889	10441,00
Location de places aux foires et aux marchés,	7310,00
Ferme des houes	1191,00
Pesage et mesurage publics	6000,00
Sonnette publique	400,00
Centimes additionnels à la contribution personnelle	2568,00
Taxe sur les bals, tentes et orchestrions	869,29
Taxe sur le colportage	5413,00
Taxe d'abatage	1682,48
Indemnité du Directeur du pensionnat de l'école moyenne	15,45
Vente de listes électorales	600,00
Part de l'État dans le traitement de Melle Rampelberg	300,00
Part de la Province id. id.	
Retenue opérée sur le traitement du secrétaire communal, pour sa part contributive dans l'alimentation de la Caisse centrale de prévoyance	75,00
Retenue à opérer sur le traitement des instituteurs, en faveur de la Caisse des veuves et orphelins	39,49
Remboursement de secours pour entretien d'indigents	844,52
Total des recettes ordinaires	123350,37

DÉPENSES ORDINAIRES

Excédent des dépenses ordinaires de 1890 sur les recettes de même nature	1818,03
Prélèvement opéré sur le service ordinaire en faveur du service extraordinaire	6615,54
Prix d'abonnement au recueil des lois	6,00
A reporter	8439,57

	Report	8439.57
Prix d'abonnement au Mémorial administratif et à d'autres impressions	99.00	
Timbre des registres de l'état civil et frais d'impression de registres et des actes pour 1893	393.91	
Traitements du Bourgmestre	600.00	
Id. des Echevins	500.00	
Id. du Secrétaire	2500.00	
Salaire de l'employé de l'état civil	1200.00	
Frais de bureau de l'administration communale, achat de registres, feu et lumière compris	1168.00	
Abonnement au Moniteur belge et à l'Almanach royal	26.00	
Reliure des collections du Recueil des Lois, du Mémorial administratif, des journaux et des registres, achat de livres	98.70	
Traitements de l'expéditionnaire	1200.00	
Traitements fixe du Receveur communal	2000.00	
Contributions sur les biens communaux	90.61	
Entretien de la maison communale et de son mobilier	524.42	
Traitements du concierge de la maison communale	600.00	
Entretien d'autres bâtiments communaux	573.71	
Primes d'assurance des bâtiments communaux	301.07	
Subvention de la commune pour l'alimentation de la Caisse de prévoyance des secrétaires communaux, créée par la loi du 20 Mars 1861, 3 p. c. du traitement de 1892	75.00	
Traitements de l'Architecte	800.00	
Id. du Surveillant des travaux	800.00	
Traitements du commissaire de police	2450.00	
Id. des agents de police	5100.00	
Frais d'habillement	500.00	
Traitements des veilleurs de nuit	2013.00	
Frais du corps de garde pour les patrouilles de nuit	224.00	
Contingent de la commune dans les dépenses de la prison cantonale	29.00	
Achat de pompes à incendie et accessoires, traitement du Directeur	150.00	
Entretien id. id.	30.53	
Entretien des réverbères et frais d'éclairage	8413.73	
Expert cadastral et porteur de contraintes	50.00	
Achat de cercueils, frais de sépultures d'indigents et plaques	20.00	
Indemnité au vaccinateur, calculée à raison de deux francs par 100 habitants (résolutions du Conseil provincial du 16 Juillet 1850 et du 13 Juillet 1852)	100.00	
Balayage des rues et places publiques. Enlèvement des boues	5779.20	

A reporter 46849.45

	Report	46849.45
Indemnité pour conduire les miliciens au chef-lieu de la province, à 4 frs. par lieu, y compris le retour	32.00	
Frais de route et de séjour aux fonctionnaires chargés de conduire au Conseil de milice les miliciens inscrits et ajournés (art. 39 de la loi du 3 Juin 1870)	20.00	
Entretien, augmentation ou renouvellement des installations nécessaires aux élections communales (art. 192, lois électorales coordonnées)	84.15	
Autres dépenses ou fournitures diverses relatives aux mêmes élections (art. 178 et 179 des mêmes lois)	372.00	
Subside au bureau de bienfaisance pour couvrir l'insuffisance de ses ressources	1835.00	
Subside aux hospices pour le même objet	1400.00	
Part de la commune dans la formation du fonds commun (art. 10 de la loi du 14 Mars 1876). Voir l'art. 2, § 8, des recettes ordinaires. 1 ^{er} trimestre 1892	8239.12	
Frais d'entretien d'indigents	4985.21	
Traitements du Directeur de l'abattoir	1000.00	
id. du Vétérinaire-Expert	600.00	
Pension de Melle Carton ex-concierge	500.00	
Entretien de l'immeuble, assurance, contributions	1161.09	
Subside à la fabrique d'église pour couvrir l'insuffisance de ses ressources	4500.00	
Subside à l'école moyenne, y compris l'entretien du mobilier classique	3150.00	
Distributions de prix aux lauréats des concours. Indemnité à 3 professeurs	450.00	
1/3 du traitement des professeurs dédoublants	2033.33	
Entretien des bâtiments de l'école moyenne	1087.35	
Allocation communale dans les frais de l'instruction primaire	14560.43	
Distribution de prix aux élèves	1024.00	
Versement effectué pour l'intervention de la commune dans le paiement des pensions accordées aux professeurs et instituteurs communaux pour 1891	1308.05	
Bibliothécaires	200.00	
Traitements d'attente de Melle Rampelbergh	1500.00	
École de dessin, Allocation communale	1800.00	
Allocation communale dans les frais de l'enseignement des adultes	272.16	
Allocation communale dans les frais des écoles gardiennes	1575.00	
Frais de célébration de fêtes publiques	1775.81	
Subside, à titre d'encouragement, aux Sociétés de musique et de chant	1806.00	

A reporter 101113.85

Report	101113.85
Intérêt de sommes empruntées par la commune	45000.00
Versement de la retenue à opérer sur le traitement du Secrétaire communal pour sa part contributive dans l'alimentation de la Caisse centrale de prévoyance	75.00
Retenue à opérer sur le traitement des instituteurs en faveur de la Caisse des veuves et orphelins.	39.19
Entretien de l'horloge et traitement du conducteur	450.00
Non-valeurs sur les centimes additionnels perçus aux contributions directes	324.58
Dépenses imprévues	619.47
Somme prélevée sur les revenus communaux, pour entretien des rues et des chemins pavés ou non pavés, entretien des fontaines et des aqueducs et frais de confection et d'entretien des poteaux indicateurs. Cette allocation sera portée en recette au service ordinaire de la voirie. Elle comprend les centimes additionnels votés au profit de ce service, sauf les centimes spéciaux perçus en vertu de l'art. 14 de la loi du 10 Avril 1841.	4836.91
Total des dépenses ordinaires	122159.00
Total des recettes ordinaires	123350.37
Excédent des recettes ordinaires	1191.37

Service de la Voirie.

RECETTE EXTRAORDINAIRE

Subside accordé sur le produit de la taxe provinciale sur les chiens, de 1891	1422.21
---	---------

DÉPENSE EXTRAORDINAIRE

Prélèvement au profit du service ordinaire	1422.21
Excédent	" "
RECETTES ORDINAIRES	

Somme portée au compte communal et prélevée sur les revenus communaux pour entretien des rues et chemins pavés et non pavés, entretien des fontaines et aqueducs et frais de confection et d'entretien de poteaux indicateurs. (Art. 6, § 18 des dépenses ordinaires du budget communal).

Prélèvement sur le service extraordinaire	4836.91
Total des recettes ordinaires	6259.12

DÉPENSES ORDINAIRES	
Déficit du service ordinaire du compte de 1890	1209.12
Entretien et réparation des chemins vicinaux	2294.82
Part d'intervention dans le traitement des commissaires voyers et frais d'impressions relatifs aux chemins vicinaux	240.04
Entretien des pompes et fontaines	459.85
Total des dépenses	4263.83
Total des recettes	6259.12
Excédent	2055.29
Cours d'eau.	
RECETTE	
Montant du rôle pour le curage des cours d'eau	655.50
DÉPENSES	
Déficit du compte de 1890	428.97
Curage des rivières et cours d'eau	126.00
Cotes irrécouvrables sur les impositions au rôle	192.75
Remises accordées au receveur (art. 11 du règlement provincial du 25 Juillet 1878)	23.15
Total des dépenses	769.97
Total des recettes	655.50
Déficit	114.47

SITUATION FINANCIÈRE.

Les grands travaux projetés pour 1893, entr'autres l'érection du nouveau cimetière avec habitation pour le fossoyeur et morgue ; l'établissement du dépôt des immondices, la création de la route de Hal à Vlesenbeke, l'élargissement et le pavage de la route de Hal à Rhodenem partant du Biesewede, le repavage et l'amélioration de la route provinciale de Hal à Nivelles (quartier St-Roch), l'achèvement du réseau d'égouts n'ayant pu être entamés par suite du retard apporté dans l'approbation de plusieurs de ces travaux par les autorités compétentes, le Collège n'a pas encore soumis la délibération du Conseil communal, décidant de contracter un emprunt, à l'instruction ordinaire.

Les travaux susiniqués étant portés sur l'exercice 1894, l'emprunt sera contracté sous peu ; le Collège espère que les ressources ordinaires seront suffisantes pour couvrir l'intérêt de la somme à emprunter et qu'il ne faudra pas créer des centimes additionnels pour l'achèvement complet des travaux susdits.